

BULLETIN D'INSCRIPTION

ÉCRITURE BUISSONNIÈRE EN BOURGOGNE - 2021

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE Rue.....

Code postal Ville.....

TELEPHONE ... Dom Port

EMAIL.....

Je m'inscris au stage d'écriture en Bourgogne du 03 au 10 juillet 2021

J'envoie un chèque d'arrhes de 220€ avant le 1^{er} avril 2020 et 250€ ensuite, à l'ordre de La clé des mots, à l'adresse suivante : Natacha Sels, 33 rue Claude Debussy, 83400 Hyères.

Rappel du tarif du stage, hors logement : 420€ pour une inscription avant le 1^{er} avril et 450€ ensuite.

Début et fin de stage : le samedi 03 juillet, la maison sera ouverte à partir de 17h30, le samedi 10 juillet, nous devons quitter les lieux vers 11h.

Logement

Les chambres à votre disposition dans la maison (le tarif est par personne et à la semaine) :

- 1 chambre double avec salle de douche à partager : **110€** (située au Rdc, 10m2)
- 1 chambre double avec salle de bain à partager : **110€** (située au Rdc, 10m2)
- 1 chambre double avec salle de bain à partager : **120€** (située au 1^{er} étage, 14m2)
- 1 chambre double avec salle de bain à partager : **120€** (située au 1^{er} étage, 14m2)
- 1 chambre individuelle avec salle de bain à partager : **120€** (située au 2^e étage 16m2)
- 1 chambre individuelle (traversante) avec salle de bain à partager : **120€** (située au 2^e étage 16m2, lit simple ou canapé lit double)

Draps et serviettes sont compris dans le prix.

Merci de vérifier la disponibilité des chambres en téléphonant au 06 30 54 45 11 ou par email natacha.sels@gmail.com

Transport

- Si vous le savez déjà merci de préciser si vous viendrez en train ou en voiture.....
 - Si vous venez en voiture, proposez-vous un covoiturage depuis quel lieu ?
- Pour ceux qui viennent en train, il sera possible de prendre un taxi commun à la gare.

J'ai bien pris connaissance de la charte, ci-joint et m'engage à la respecter.

Date de votre envoi et signature du participant :

Natacha Sels – La clé des mots

Charte *ÉCRITURE BUISSONNIÈRE EN BOURGOGNE* – 2021

Cadre du stage

Constitution des groupes

Les groupes sont mixtes et constitués d'adultes à partir de 18 ans. Pour cet atelier sont bienvenus ceux qui ont déjà travaillé en atelier et ceux qui en font la découverte, dans ce cas, la maîtrise du français est requise.

Règles de participation

La qualité de relation entre les participants représente une base importante pour un travail serein. Tolérance, convivialité et bienveillance en sont les maîtres mots. Ce qui signifie plus concrètement :

- Respect du cadre de l'atelier basé sur trois principes : l'écriture, la lecture et les retours.
- Participation active aux propositions d'écriture.
- Écoute attentive et positive des textes.
- Respect des personnes (critique constructive plutôt que jugement).
- Conscience du bien vivre ensemble.

Respect du droit de propriété intellectuelle

Chaque participant s'engage à ne pas diffuser des textes à l'extérieur du groupe sans l'autorisation de l'auteur et à respecter la règle de confidentialité sur ce que chacun peut être amené à lire ou dire dans cet espace de confiance privilégié.

Rôle de l'animateur

- Concevoir les propositions et la démarche de progression.
- Accompagner l'écriture, soulignant les points forts, déverrouillant une situation de blocage, ouvrant de nouvelles pistes.
- Garantir le respect des règles de l'atelier et du cadre générale du stage. Il est un membre du groupe comme un autre sur la gestion des repas.
- Donner des informations pour l'organisation de votre après-midi libre.

Règles de fonctionnement de l'association

Votre statut

Les ateliers d'écriture de Natacha Sels font partie de l'association Loi 1901, *La clé des mots*. Vous en devenez automatiquement membre lors de votre inscription car une cotisation de 10€ est incluse dans la tarif du stage.

Responsabilités et assurances

En tant que membre de l'association, vous bénéficiez des garanties "Responsabilité Civile", "Indemnisation des dommages corporels et des dommages aux biens » pour les activités proposées par l'association durant votre stage.

En revanche, *La clé des mots* ne sera pas tenue responsable en cas de :

- retards, grèves ou annulation des transporteurs (métro, bus, train, avion, bateau...)
- intempéries diverses (inondations, tempêtes, orages ...)
- problème sanitaire (virus, pandémie ...)

Par conséquent, en cas de retard, d'annulation en tout ou partie du voyage ou du stage suite à ces événements, la responsabilité de *La clé des mots* ne pourra être retenue.

Les arrhes et le solde

Le solde est à envoyer quinze jours avant le stage par chèque ou par virement. Les arrhes sont encaissées en même temps et ne seront pas retournées en cas d'annulation de votre part. En revanche, aucun frais ne vous sera compté en cas d'annulation suite à des contraintes gouvernementales liées à la situation sanitaire.

Association La Clé des mots

Tél. : 06 30 54 45 11 • Mail : natacha.sels@gmail.com • Web : <http://www.natachasels.com/>

Siren : 533 736 856